

Mes bons plans



Pascale Zimmermann
Journaliste Culture

Expositions: un mois à Genève

Découvrir le quartier chaud de Casa

Novembre se traîne au fond du bac? On ouvre les mires pour dénicher de quoi instiller des vitamines dans le plat du jour. Et tous les ingrédients, on les repère dans le quartier des Bains. Ça se parcourt à pied, facile.

Voyage à Bousbir

Démarrons par Bousbir, le quartier chaud de Casablanca, au Maroc. Dès le 22 novembre, on apprend à la salle d'exposition de l'UNIGE, 66, bd Carl-Vogt, que cette immense maison close à ciel ouvert a été construite en 1923 sur ordre de l'administration française, afin d'encadrer la prostitution, principalement au profit des troupes coloniales. L'administration du Protectorat français entendait ainsi «nettoyer» Casa. Quatre cents jeunes femmes, presque toutes d'origine maure, trimaient dans des conditions proches du travail forcé et, contraste choquant, dans un décor somptueux et très soigné digne des «Mille et une nuits». Leur servitude n'a pris fin qu'en 1955. Conçu par des architectes français dans un spectaculaire style néomauresque, gardé par la police et surveillé par les médecins, Bousbir, principale attraction touristique de Casa, incarnait l'imaginaire exotique et érotique caractéris-

tique de l'orientalisme, avec ses odalisques, ses parfums et ses soieries. «Quartier réservé» est une exposition organisée par le Département de géographie et environnement, en collaboration avec la Haute École de travail social et le Centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités de l'UNIGE. Elle a été montrée l'an dernier à la Villa des arts de Casablanca et incite ses visiteurs à s'interroger: quelle est la place matérielle et symbolique faite aux travailleuses du sexe dans les villes?

Vol planant avec Serval

J'irai voir, c'est sûr, l'exposition de David Warner, «Above the clouds», à l'espace éphémère The Spot, 2, rue du Diorama. Celui qu'on connaît mieux sous son pseudonyme, Serval, et pour ses graffitis sprayés en grand format sur les murs de la ville, montre cette fois, du 21 au 27 novembre, des tableaux abstraits. L'artiste délaisse ses aérosols pour la peinture à l'huile, le béton urbain pour la toile de lin, afin de mettre en lumière ce grand chambardement que représente l'arrivée, il y a un demi-siècle, des formes d'expression artistique propres aux villes - tags et graffitis - dans le jeu bien réglé de l'art contemporain. «Derrière chaque signature, chaque lettre répétée à l'infini, vit cette aspiration à retrouver la géométrie parfaite, celle qui



L'affiche de l'exposition «Quartier réservé», sur l'histoire de Bousbir, le quartier chaud de Casablanca. DR

permet à une simple forme d'exprimer l'intensité des émotions et de se retrouver, quelques courts instants, hors de soi, au-delà du moment présent, au-dessus des nuages», annonce Serval. Vol planant garanti.

Soutien aux jeunes talents

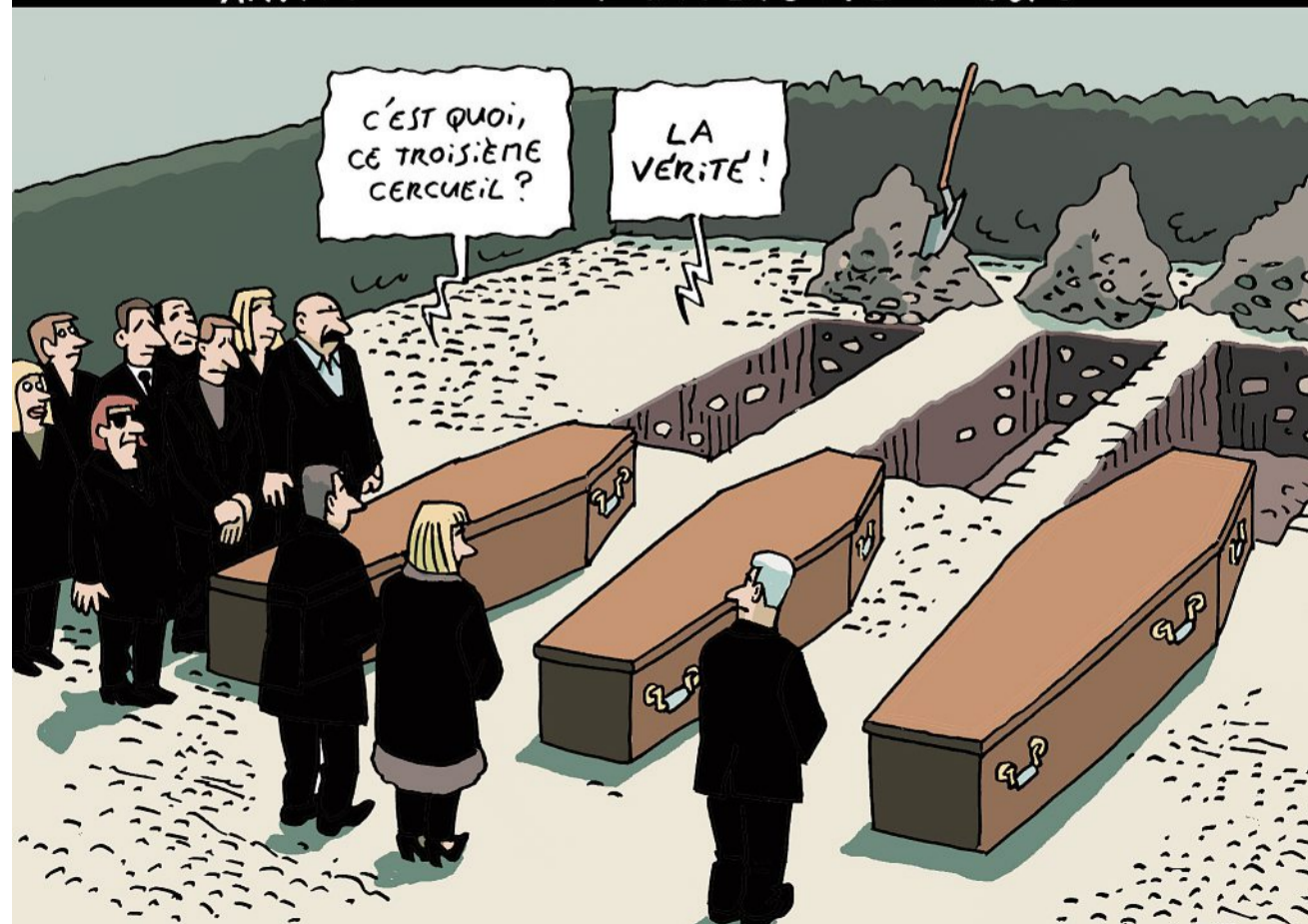
Une performance à présent. Le 19 novembre, Flux Laboratory accueille à bras

ouverts les jeunes talents de Doppelganger Collective et leur spectacle marquant la fin de leur résidence au 5, rue de la Muse, dans le cadre du projet Looming. Le collectif, qui mélange danse, musique et littérature, décline son travail sous forme de chapitres, ce qui lui permet d'aborder de manière didactique avec le public différentes thématiques: l'identité, la censure ou encore la dualité. Ce

samedi-là, Doppelganger Collective développe son cinquième opus, qui tourne autour de la notion anthropologique de la liminarité, «cet état intermédiaire des rites de passages», résumant les artistes, «qui définit la transition entre deux étapes sociales, géographiques, temporelles ou émotionnelles.» C'est un unique spectacle, à voir ce jour-là et pas un autre.

Le dessin par Herrmann

AFFAIRE DU MISSILE UKRAÏNIEN SUR LA POLOGNE



Il y a 50 ans dans «La Tribune»

Centre-ville, on ferme!

Une petite bombe attend les lecteurs - et les automobilistes - dans «La Tribune de Genève» des 18 et 19 novembre 1972. En pied de une, ce titre surligné en jaune: «Le centre de Genève interdit aux voitures pendant le mois de décembre». Tiens, tiens...

La mesure sera appliquée du 1^{er} au 31 décembre. En page 15, un schéma pour s'apercevoir qu'il s'agit essentiellement du secteur des Rues-Basses jusqu'au pont de l'Île (place Bel-Air comprise). Et cet avertissement: «Cette décision pourrait devenir définitive si elle s'avérait concluante.» Amusant.

Ne rêvez pas pour autant. À Genève, quand on ferme des rues à la circulation automobile, il y a des exceptions. Elles colonisent pas moins de trois paragraphes! On y retrouve les véhicules de la CGTE (aujourd'hui TPG), des PTT (La Poste), de la police, des pompiers et de la voirie; mais aussi les services dits d'urgence (eau, gaz, électricité, dépannages en général) et de livraison «avec raison sociale bien apparente», précise

l'article. Et puis? «Les voitures conduites par des personnes invalides titulaires de la carte officielle», les médecins et les taxis. Et...? «Les personnes domiciliées dans la zone interdite ou y ayant une place de stationnement.» Ben ça en fait du monde...

Ah, «élément important», ajoute l'auteur, «les automobilistes ou chauffeurs de taxi au bénéfice des exceptions ne sont pas autorisés à transiter par le centre-ville. Ils ne peuvent y pénétrer que si leurs activités ou fonctions les appellent dans le secteur interdit, cas d'extrême urgence réservés.»

Pas simple à contrôler, tout ça. Mais la police veillera: «Il y aura quatre barrières filtrants aux endroits stratégiques, qui seront contrôlés de manière permanente par des agents» et «d'autres barrières fixes seront mis en place». Enfin, «534 places de stationnement seront «perdues» dans la zone fermée». Toute ressemblance (ou pas) avec la situation actuelle relèverait d'un pur hasard... **Xavier Lafargue**

LA TRIBUNE DE GENÈVE